



Comité de pilotage SILENE 13 avril 2011 - Compte rendu

Présents :

ONCFS : Virginie Croquet
Conservatoire du littoral : [Caroline ILLIEN](#)
CBNMED : François Boillot
CBNA : Pascal Chondroyannis
CEEP : Jean Boutin
CEEP : Julie Delauge
CEEP : Paul Honoré
IMEP : Sophie Gachet
Référént thématique : Amine Flitti
Référént thématique : [Françoise Poitevin](#)
Référént thématique : Patrick Bayle
Référént thématique : [Emmanuel Cosson](#)
Référént thématique : Stéphane Bence
Référént thématique : [Marc Cheylan](#)
Référént thématique : Pierre Frapa
Terra Biodiversita : Sylvain Allombert
AMVigueirat : Marine Pascal
Sympetrum : Lionel Quelin
PNPC : David Poncin
PNPC : Bruno Escoffier
PNE : Cedric Dentant
PNM : Alain Morand
PNM : Alain Ferchal
PNRQ : Samuel Volet
PNR Baronnies : Leita Tschanz

PNR Alpilles : Jean Michel Pirastru
PNR Luberon : Arnoul Hamel
Tour du Valat : Patrick Grillas
RN Camargue : Philippe Vandewalle
RN Camargue : Silke Befeld
ARPE : Thomas Fourest
CG 06 - Direction Environnement : Gilles Parodi
CG 13 : Michel Bourrelly
CG 84 - Direction Environnement : Fabien Sivaz
DREAL PACA : Laurent Neyer
DREAL PACA : Dorothee Meyer

Excusés :

Agence de l'eau - Délégation de Marseille
AMVigueirat : Jean Laurent Lucchesi
ONF - DR méditerranée : Daniel Cambon
CSRPN : [Gilles Cheylan](#)
Référént thématique : Philippe Orsini
AMV : Philippe Lambret
GRENHA : François Dusoulier
Odonates PACA : Cyrille Deliry
Museum de Nice : Olivier Gerriet
PNE : Gil Deluermoz
PNRV : Dominique Chavy
CG 83 : Ludovic Charrier
CG 04 : Florent Craipeau

Introduction : SILENE, action majeure du SINP régional

Laurent Neyer, directeur adjoint de la DREAL PACA rappelle l'enjeu et la nécessité de disposer de la meilleure connaissance naturaliste possible dans la conduite des actions et politiques de gestion/préservation de la biodiversité.

Améliorer l'accessibilité des données sur la biodiversité (faune, flore, habitats, espaces protégés) est l'objectif général du système d'information sur la nature et les paysages (SINP) engagé au niveau national. Le SINP prévoit de :

- Définir et mettre en œuvre l'organisation des acteurs (nombreux),
- Créer des lieux d'échange pour harmoniser et développer la production des données naturalistes,
- Définir et utiliser des critères de qualité des données,
- Faciliter la réutilisation des données, en rendant transparentes les conditions d'accès et en standardisant les protocoles d'échange,
- Faciliter le rapportage au niveau européen et international

SILENE, portail des données naturalistes en PACA (et en LR pour la flore), s'inscrit dans le cadre général du SINP et représente la déclinaison régionale du SINP.

Présentation de SILENE : l'outil, le fonctionnement

La présentation (document en annexe) a permis d'aborder :

- l'origine et la construction du projet
- le contenu de SILENE et les principales fonctionnalités
- les données présentes et à venir
- le rôle des conservatoires, du CSRPN, des référents thématiques
- les partenaires : définition et partenaires engagés / en cours / potentiels
- les fournisseurs de données non partenaires : fonctionnement, exemples
- les droits d'accès et les utilisateurs identifiés : principes, fonctionnement, gestion
- comité de pilotage / comité des administrateurs / bureau : rôle et fonctionnement
- programme de travail 2011

Echanges principaux

Quelles sont les données présentes dans SILENE ? Comment traiter les données issues de suivi ? Et les métadonnées ? Faut-il restreindre l'ambition de SILENE en centrant les objectifs sur les données patrimoniales ? Comment organiser les champs ?...

- SILENE présente des données « brutes » (mais tous n'ont pas la même acception de ce terme), en indication de présence uniquement. La notion d'absence n'est pas gérée, ni celle de pression d'observation. Néanmoins les données issues de suivis sont bien identifiées, le programme d'acquisition est nommé, ce qui permet de conserver la richesse de l'information (pour qui sait l'interpréter). Un traitement spécifique est nécessaire pour exploiter les données issues de suivis (parler de données traitées de préférence à données dégradées). La description des protocoles relève de l'inventaire du SINP (dispositif de collecte).
- SILENE est un outil de mise à disposition de la connaissance qu'elle quelle soit et non une présentation des enjeux. Il n'est pas possible d'anticiper sur la notion de d'intérêt patrimonial. Les aspects analytiques relèvent d'une démarche d'observatoire qui est envisagée par ailleurs (ARPE pour le Conseil régional)
- Il faut ajouter un message d'information en page d'accueil précisant bien les limites de l'information présente dans SILENE (état de la connaissance et non de la biodiversité) et les prudenances nécessaire dans son usage (SILENE ne remplace pas l'expertise).

Les droits d'accès : quels sont ils ? Qui en décide ? ...

Plusieurs participants sont favorables à une ouverture la plus large de l'accès à l'information. Il faut trouver l'équilibre entre ce point de vue et les réticences de certains producteurs de données ou les prudenances de restriction liées aux données. L'esprit de SILENE est de favoriser l'accès à l'information pour qu'elle soit utile. Il faut néanmoins garder un certain contrôle et favoriser le retour des données nouvelles.

Il est proposé que les droits d'accès soient ouverts aux partenaires, aux producteurs de données importants et aux autres demandeurs sur demande motivée (BE principalement). Les accès sont ouverts en échange de l'engagement d'une contribution à l'enrichissement de SILENE par versement en retour des données nouvelles acquises dans le cadre de l'étude (notion de donnant/donnant) et de respect des règles liées à l'usage de la donnée.

Le bureau gère les demandes (un formulaire est accessible en ligne) et revient vers le comité de pilotage en cas de difficultés.

Quel usage de SILENE ?

SILENE n'a pas vocation à se substituer aux autres bases et outils thématiques existants (observatoire par exemple). Il ne remplace pas l'expertise. En revanche, le cumul de données de sources diverses, ainsi que la superposition des données faune et flore (et à terme habitats) en fait un outil puissant, aussi bien pour le gestionnaire/décideur que pour le chercheur/naturaliste.

Et les autres régions ? Le niveau national ?

- SILENE a été initié par le CBNMED sur l'ensemble de son aire de compétence, la région biogéographique méditerranéenne (hormis la Corse). Les données flore sont donc

accessibles pour tous sur les deux régions. La région Languedoc Roussillon (DREAL) œuvre à l'organisation des producteurs de données faune mais n'a pas mis en place de système adossé à SILENE. Un contact est prévu entre les deux directeurs prochainement.

- La continuité géographique avec Rhône Alpes est également essentielle pour le CBN alpin, le Parc National des Ecrins, le projet de PNR Baronnies. Le CBNA est chargé en RA de l'animation du « pôle flore ». Un outil web spécifique est en cours de développement.
- Une présentation de SILENE a été faite en réunion nationale des chargés de mission SINP. Une étude est en cours pour la définition d'un outil standard de saisie de données qui pourrait être proposé (ou imposé ?). Le principe d'un échange SILENE/INPN est acté de façon à assurer la cohérence et la fluidité des informations entre les deux niveaux. Il faut en mettre au point les modalités

Un prochain comité de pilotage devra permettre d'approfondir ces différents points. Il est également proposé de prendre le temps d'un échange sémantique pour se forger un vocabulaire partagé.

Point sur les partenariats ; Processus d'adhésion

Le partenariat SILENE effectif est conditionné à l'approbation de la charte et la signature d'une convention entre la structure partenaire et la DREAL (sur la base d'un modèle type à personnaliser, notamment l'article 2 relatif aux « motivations et engagements du partenaire »). La correspondante DREAL est Dorothee MEYER. La mise au point de ces documents est surtout l'occasion d'échanges mutuels.

Un tour de table permet de faire le point sur le positionnement des différentes structures représentées :

- PN Port Cros : très engagé. Déjà effectif pour la flore. Structuration des données en cours.
- PN Mercantour : collaboration avec CBNMED également. Réorganisation interne des données en cours avec structuration facilitant l'intégration des données dans SILENE.
- Conseil Général 13 : Intérêt de principe. Voir organisation interne pour alimentation de SILENE par données collectées sur financements CG. Souhait d'une rencontre bilatérale.
- Terra Biodiversita : Très favorable à partage et échange. Travail en interne sur données nécessaire
- GREHA : id°
- Amis du Vigueirat : Très favorable au principe. Réflexion interne sur modalités de mise à disposition de la donnée
- ARPE : Pas directement producteur de données mais très intéressé par la démarche et l'outil. Viendra servir la réflexion « observatoire de la biodiversité » en cours. Belle concrétisation d'une réflexion du RREN.
- IMEP : une partie de la base ECO (relevés de terrain flore mdt) a vocation à renseigner SILENE
- Tour du Valat : tout à fait favorable au principe. Il faut résoudre la question du traitement des données de suivi pour une alimentation pertinente de SILENE
- CBNMED : déjà impliqué... Resigne !
- Conservatoire du littoral : Avis favorable de principe à concrétiser. Maître d'ouvrage des plans de gestion sur les sites du CELRC. Souhaite des éléments pour cahier des charges et format standard des données. Souhait d'une rencontre bilatérale
- Sympetrum : Accord pour intégration des données (odonates) de l'association. Bien citer chaque observateur et source
- PNR Alpilles : participation de principe (mais pas encore de sigiste). Données N2000 seront fournies
- CBNA : implication maximale et relais vers les partenaires alpins. Sur deux régions. Veiller à la coordination interrégionale
- CG 84 : Pas fournisseurs de données. Une étude en cours de recensement des études 84 (TVB). Les données iront dans SILENE
- PNR Queyras : déjà partenaire de fait (concrétisation en cours)
- PNR Luberon : déjà partenaire de fait (concrétisation en cours)

- Préfiguration PNR Baronnies Provençales : sur deux régions également. Pas de positionnement possible pour l'instant
- P. Frapa (réfèrent coléo) : transmission des données personnelles. Appel aux experts entomo pour travail collectif
- EPHE Montpellier (laboratoire de biogéographie et écologie des vertébrés) : plusieurs bases disponibles. La préparation des données demande du travail (priorité aux espèces patrimoniales) mais accord pour intégration des données perso et publiques (autorisations à demander à autres observateurs)
- RNN Camargue : Favorable au partenariat et intégration des données publiques dans SILENE (autres données des réseaux naturalistes à voir avec eux)
- LPO : le travail de collecte, d'animation et de validation de faune PACA est un travail très lourd. Des échanges ont eu lieu pour la mise au point d'une convention de partenariat. A titre personnel, Amine Flitti est pressenti pour être réfèrent thématique Oiseaux
- GCP : Favorable au principe de diffusion, sur les 4 champs obligatoires. Les données doivent être accessibles aux BE. Des questions à résoudre avec CA : données sensibles, pbs de détermination, organisation interne des données. Il faut trouver des solutions.
- Proserpine : la convention de partenariat est signée. Données de l'Atlas papillons : Travail en cours pour séparer données OPIE (non partenaire actuel de SILENE) et positionnement des observateurs hors association
- CG 06 : déjà partenaires du CBNMED. Sous réserve de validation interne, position très favorable à un partenariat SILENE. Demande des éléments pour relais dans CC et FSD
- PN Ecrins : Sur deux régions. Partenariat SILENE en cours ainsi que travail interne de structuration des bases et données
- CEEP : l'exercice de transfert des données du CEEP dans SILENE a demandé le même travail de clarification et organisation interne. Import par lots successifs. Réalisé à moitié environ. Très engagé dans la participation à cet outil Etat/Région en cours de construction
- ONCFS : est partenaire du SINP au niveau national. Intérêt pour la démarche régionale également mais nécessite une organisation interne pour faire face aux sollicitations multiples dans chaque région. Dans l'attente une adhésion de principe. Souhait d'une rencontre bilatérale

La participation de plusieurs structures non présentes est précisée :

- CG 83 : convention partenaire à la signature. Le Muséum de Toulon et du Var est désigné comme correspondant
- CG 04 : convention partenaire à la signature. Une présentation devant les services techniques du CG a été faite. Les CC comportent une clause de retour des données
- Muséum d'Aix : convention partenaire en projet ainsi que l'enregistrement d'une première collection d'invertébrés (inventaire à faire)
- PNR Verdon : convention signée
- ONF : fort intérêt pour SILENE. Rencontre bilatérale à prévoir.

Programme de travail 2011

Les priorités d'action portent sur :

- Concrétiser et compléter les partenariats et le pilotage partagé
- Accueillir les lots de données des partenaires et des producteurs associés
- Améliorer l'ergonomie et la fiabilité de l'outil technique
- Améliorer le retour des données produites sur fonds publics
- Faire le lien avec l'inventaire national du patrimoine naturel (INPN) et le SINP national

Conclusion

Cette première rencontre a permis de faire le constat de nombreuses avancées internes aux structures mais également d'une belle dynamique collective. En partageant, on va monter en qualité. Un prochain comité de pilotage avec les structures effectivement engagées dans SILENE permettra de rentrer dans les aspects concrets du pilotage de SILENE.